

## PROGRAMME DE FORMATION

# La retraite et ses réformes : Comment améliorer ses droits à retraite ?

L'objectif de ce webinaire est d'apporter aux participants les éléments techniques et concrets de compréhension de la retraite en France. Comprendre les principes et les enjeux de notre système de retraite devient primordial pour mieux anticiper et préparer la retraite de tout assuré social. L'ensemble des points abordés le seront à la lumière des réformes légales et réglementaires actuelles et à venir. De même derrière un projet d'achat démembré il y a non seulement un but de transmission mais aussi d'optimisation fiscale des revenus. A la lumière des dernières évolutions jurisprudentielles et réglementaires il est utile de tirer un bilan raisonné de ces pratiques patrimoniales.

|              |  |
|--------------|--|
| Date:        | PAS DATE   |
| Type / Prix: | 190 €  |
| Prérequis:   | <ul style="list-style-type: none"><li>• Connaissance de base du système des retraites en France</li></ul>  |
| Objectifs:   | <ul style="list-style-type: none"><li>• Apporter aux participants les éléments techniques et concrets de compréhension de la retraite en France.</li><li>• Comprendre les mécanismes mis à disposition de tout assuré social pour lui permettre d'améliorer ses droits à retraite au regard notamment du montant de sa pension de retraite.</li><li>• L'ensemble des points abordés le seront à la lumière des réformes légales et réglementaires actuelles et à venir</li></ul> |

## INTRODUCTION

### Synthèse de l'impact du statut social sur les droits à retraite obligatoire

- Le régime Salarié : Avant/Après le 1er janvier 2019
- Les non-Salariés : de vrais indépendants ? artisan, commerçant, agri, professions libérales
- Cas des fonctionnaires

#### Par le régime obligatoire

Les éléments relatifs au régime de base : Rachat de trimestre

Les effets de l'âge sur la pension des différents régimes

La question de l'intérêt du Cumul emploi/retraite

#### Par le 3ème pilier de la retraite

Panorama du marché de la retraite supplémentaire

Avant/Après l'entrée en application de la LOI PACTE

Les dispositifs d'entreprise : Collectifs et Obligatoires

Les dispositifs à titre personnel : Individuel et Facultat

Contenu  
pédagogique:

Heures réglementaires:

CGPI / Courtiers

- IAS / DDA : 2 heures

Experts-Comptables

- 2 heures

Cette formation valide uniquement les heures indiquées ci-dessus

Format:

Replay

Moyen pédagogique:

Diaporama (notions métier, exercices d'application, questionnaires de compréhension)

Public visé:

- CGPI
- Experts-comptables
- Banquiers conseillers privés
- Assureurs
- Notaires
- Avocats

Moyen d'évaluation: Quiz d'évaluation des acquis

Accessibilité aux personnes  
en situation d'handicap

Toutes nos formations sont adaptables aux personnes porteuses d'un handicap

